



Réf. Farde e-Assemblées : 2241536

N° OJ : 12

Projet d'Arrêté - Conseil du 13/05/2019

Objet : Contrat de cession du droit d'exploitation de la pièce de théâtre "La Théorie du Y".

Le Conseil Communal,

Considérant qu'une représentation de la pièce de théâtre "La Théorie du Y" de Caroline Taillet par Canine Collectif (67, rue Joseph Bens à 1180 Uccle) à destination du grand public aura lieu au centre culturel "Espace Magh" (rue du Poinçon, 17 à 1000 Bruxelles) (TVA: 870.899.058) le jeudi 9 mai 2019 à 20h00 ;

Considérant que cette représentation est destinée au grand public afin d'attirer l'attention sur le 17 mai, journée internationale contre l'homophobie et la transphobie ;

Considérant que dans ce cadre un contrat de cession se doit d'être signé entre la Ville de Bruxelles et la compagnie "Canine Collectif" (rue Joseph Bens 67 à 1180 Uccle représenté par Madame Caroline Taillet, auteure et metteure en scène pour Ad Lib Diffusion asbl (233 rue Vanderborcht à 1090 Jette) œuvrant en tant que diffuseur ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestres et Echevins :

Article unique : Adopter la convention entre la Ville et la compagnie "Canine Collectif".

Annexes :

[Convention fr \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)